

L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

DES FORÊTS DÉJÀ TOUCHÉES

Partout dans nos forêts, l'augmentation des températures et le manque d'eau en été ont déjà des conséquences dramatiques pour les arbres et les peuplements forestiers. Pertes de feuillage, pousses limitées des rameaux, mortalités éparses ou étendues, les impacts s'observent sur certaines essences ou sur des pans entiers de végétations touchant des dizaines de milliers d'hectares...



Commentaire sur l'affiche

L'illustration donne à voir la diversité des conséquences du changement climatique à l'œuvre dans nos forêts. Deux facteurs premiers sont en jeu : l'augmentation graduelle et significative des températures et des normales dites de saison (notamment au printemps et en été) et la baisse tout aussi grave des précipitations sur l'année. La disponibilité de l'eau est désormais une vraie difficulté pour les végétaux qui ne peuvent s'adapter aux rythmes de ces changements.



SOUFFRANCE DES PLANTES

Diminution de la pousse des rameaux et des feuilles, est la conséquence directe des sécheresses qui s'enchaînent depuis plusieurs années en régions méditerranéennes avec la multiplication des situations extrêmes. Les plantes ligneuses sont ainsi plus fragiles et elles puisent dans leurs réserves pour survivre jusqu'à atteindre leurs limites.

Par exemple, le déficit foliaire moyen du chêne vert en région méditerranéenne est passé de 10% à 45% de 1989 à 2019 (*source INRAE*).



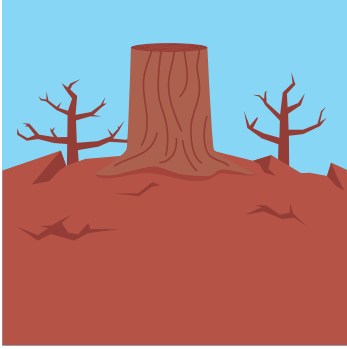
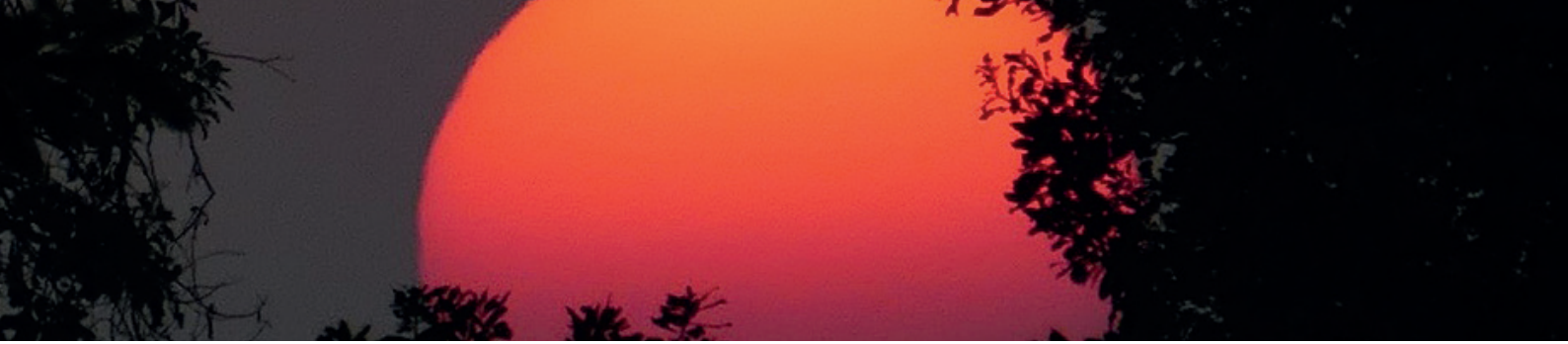
MORTALITÉ DES VÉGÉTAUX

Quand l'évapotranspiration des végétaux est trop forte par rapport à la disponibilité de l'eau dans le sol, la sève peut stopper sa circulation et entraîner la mort de la plante. C'est un phénomène observé depuis plusieurs années avec une mortalité augmentée chez toutes les espèces de plantes même les plus résistantes.



ESPÈCES INVASIVES

La diminution de la vitalité des arbres attire les parasites et ravageurs, des insectes ou des champignons à l'origine de la mortalité de peuplements entiers.



DÉPÉRISSEMENTS DE PEUPELEMENTS

Les essences d'arbres situées en limite de leur aire de répartition sont les plus impactées par le changement climatique. Les changements des conditions de milieu (moins de précipitations, plus de chaleurs...) sont de nature à éliminer les plantes qui ne sont plus tout à fait à leur place. Ce phénomène peut toucher de vastes surfaces.

POUR ALLER PLUS LOIN...

Des incendies plus graves et plus fréquents

La biomasse morte en augmentation et les conditions aggravées de sécheresse augurent d'un accroissement inquiétant de l'aléas, des risques incendies et de la vulnérabilité des espaces forestiers. Des sécheresses plus étendues vont modifier le régime du feu : une saison « incendie » plus longue, des incendies de grandes ampleurs plus nombreux avec des bilans aggravés (+10 000ha), des temps de retour du feu plus courts et des problématiques de sécurité civile lors des grands incendies qui impactent inmanquablement les zones urbaines.



Et les mégats feux !

Des feux hors norme se sont déjà produits avec des dégâts et des surfaces jamais atteintes et des intensités et des propagations exceptionnelles. Le risque avec le changement climatique : l'augmentation de ces sinistres de grandes ampleurs dans les bilans annuels.

Une résilience perturbée.

Après un incendie, la reprise de la végétation sera plus contrariée avec moins d'eau dans le sol et des conditions de vies plus difficiles.

L'IMPACT DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Glossaire

DÉPÉRISSEMENTS

La dégradation de l'état de santé des arbres en forêt s'observe en France sur de vastes surfaces (300 000 ha depuis 2018 – sources ONF).

Sécheresse répétées, insectes ravageurs, champignons parasites sont quelques-uns des effets du changement climatique.



À RETENIR

Le changement climatique modifie à des degrés divers les conditions de vie et de développement des plantes méditerranéennes pourtant réputées pour supporter les conditions estivales dans le midi de la France. Mais cette augmentation du nombre de jours sans pluie avec des températures caniculaires se produit désormais régulièrement dans d'autres régions de France.



LA DFCI

L'AMÉNAGEMENT DES MASSIFS FORESTIERS

En région méditerranéenne, les forêts sensibles au feu doivent être aménagées pour limiter le développement des incendies. Pour cela, elles sont équipées de pistes, de points d'eau, de vigie et de coupures de combustibles. Lors de la saison à risque, un grand nombre de moyens sont mobilisés pour la surveillance des massifs forestiers. Dans les airs, sur les points hauts, sur les pistes, la forêt est sous surveillance pour détecter au plus vite tout départ de feu. Les patrouilleurs et les guetteurs scrutent la moindre fumée suspecte pour lancer l'alerte et renseigner les secours sur les développements de l'incendie.



Commentaire sur l'affiche

L'illustration présente l'aménagement DFCI avec ses différents équipements destinés à protéger les espaces forestiers contre les incendies. On peut apercevoir sur la partie basse de l'affiche une barrière DFCI, proche d'une borne incendie / point d'eau, en partie haute une citerne et une vigie. Le massif est traversé par des pistes stratégiques pour la lutte. Chacun de ces équipements contribue au dispositif de surveillance et de prévention des départs de feux et facilite le travail des équipes de surveillance et des sapeurs-pompiers lors des interventions de lutte contre les feux de forêt.



LES ÉQUIPEMENTS DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER CONTRE L'INCENDIE

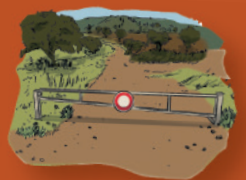
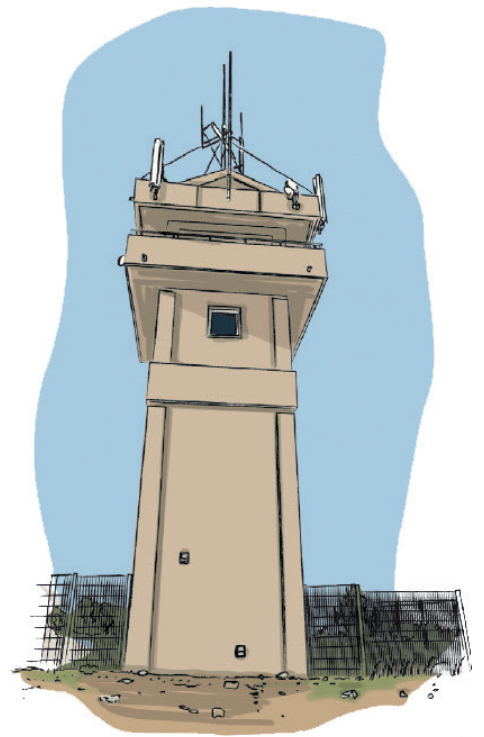
Fiche pédagogique

VIGIE

La surveillance s'appuie sur des tours de guet situées sur les points hauts. Les opérateurs observent ainsi de grandes portions du territoire avec une couverture à **360°**.

Chargées de donner l'alerte pour toute fumée suspecte, les vigies peuvent localiser avec une très grande précision toutes les éclosions. Le dispositif des vigies est complété par des patrouilles au sol formées par les bénévoles des Comités Communaux Feux de Forêt et les personnels de l'Office National des Forêts et des DDTM, ainsi que des forestiers sapeurs des départements.

L'ensemble de ces moyens est un gage de réussite pour la détection et la dissuasion des feux ainsi que pour lancer et orienter les moyens de lutte sur des incendies au stade de l'éclosion.



PISTES

Ces voies facilitent le travail des patrouilles de surveillance mais aussi l'accès et la sécurité des véhicules de lutte au plus près de l'incendie. Leurs positionnements et leurs maillages, sont parfaitement étudiés pour multiplier les secteurs d'appui pour la lutte lors du développement d'un incendie. Très bien débroussaillées et débouchant toujours sur une voie de circulation, ces pistes ne sont pas « juste des chemins ».



RÉSERVES D'EAU

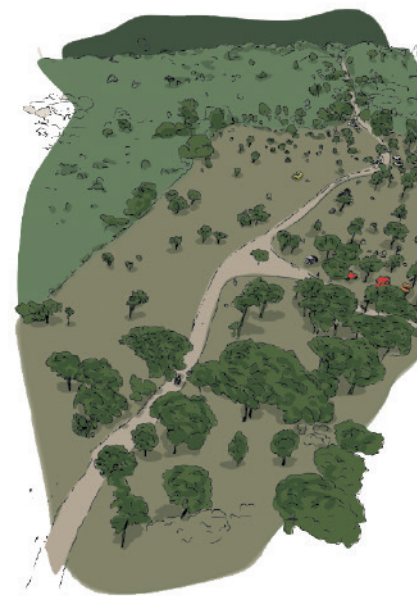


Citernes, plans d'eau, poteau incendie sont indispensables au bon ravitaillement des moyens de lutte (terrestres et aériens pour les hélicoptères bombardiers d'eau). Cette ressource en eau est vitale pour les opérations d'extinction et la défense des habitations. Le maillage actuel dans les zones à risques est autour d'un point d'eau tous les x km.

COUPURES DE COMBUSTIBLE

Le cloisonnement des massifs peut être réalisé par l'aménagement de vastes coupures dites "de combustible". Sur ces secteurs stratégiques sont pratiqués des éclaircies et des débroussailllements pour créer des discontinuités (verticales et horizontales) dans la végétation.

L'entretien régulier de ces surfaces peut être confié à des éleveurs pour en limiter les coûts. Ils trouvent des zones de fourrage complémentaire pour leur bétail (ovins, bovins ou caprins) et limitent ainsi l'embroussaillage. Des feux contrôlés peuvent aussi être régulièrement pratiqués pour limiter la dynamique de la végétation. Ces coupures ne sont pas à proprement parler des "pares-feux" car elles ne peuvent pas à elles seules stopper l'incendie mais seulement diminuer son intensité pour une intervention plus sûre et sécurisée des moyens de la lutte.



BANDES DÉBROUSSAILLÉES DE SÉCURITÉ

Une bande débroussaillée de sécurité correspond à une zone débroussaillée d'une profondeur de 10 à 20 m de part et d'autre d'une route, d'une piste. L'élimination du combustible est ici une priorité pour sécuriser les manœuvres de lutte, « casser » la puissance du feu à l'approche d'une route ou bien encore ralentir la phase d'éclosion d'un feu.

LES ÉQUIPEMENTS DE L'AMÉNAGEMENT FORESTIER CONTRE L'INCENDIE

Glossaire

LE DÉBROUSSAILLEMENT

En forêt, s'il est impensable et inutile de tout débroussailler, il est des secteurs où l'intervention est une obligation légale (OLD). Sur un terrain parfaitement débroussaillé, le feu passe sans grands dommages et le travail des sapeurs-pompiers est sécurisé et facilité. Plus de moyens de secours peuvent dès lors être mobilisés pour la lutte contre le feu de forêt.

L'obligation de débroussaillage s'applique dans les départements exposés aux risques d'incendie de forêt. Cette réglementation concerne les secteurs de bois, forêts, landes, maquis, garrigue, plantations et reboisements et la bande des 200 mètres autour des zones exposées.



À RETENIR

La Défense des Forêts Contre l'Incendie (DFCI) permet de limiter le développement des incendies dans les massifs forestiers. La mise en place d'équipements, de patrouilles de surveillance sont de véritables atouts pour la détection des feux de forêts. Les ouvrages de DFCI (pistes, citernes...) portent tous des numéros très utiles pour se repérer dans la forêt.



LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

L'attaque rapide des feux naissants constitue un pilier de la stratégie française de lutte contre les incendies de forêts. Pour être traité efficacement dans les secteurs où le risque incendie est élevé, un feu doit avoir parcouru moins de 1 hectare lorsque les premiers intervenants commencent à le combattre.



Commentaire sur l'affiche

L'affiche montre un incendie de forêt de grande ampleur avec le déploiement d'une action de lutte, en appui d'un groupe Feux de forêt avec camion et de sapeurs-pompiers au sol et des moyens aériens composés d'avions bombardiers d'eau.

Le dispositif se complète avec un PC de commandement et des auxiliaires de soutien comme les Comités feux. Dans le cas d'un sinistre de grande ampleur, on peut compter jusqu'à 1000 intervenants mobilisés.



LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Fiche pédagogique

DOCTRINE COMMUNE

Pour lutter contre l'incendie, les dispositifs s'appuient sur 4 priorités pour protéger les personnes, les biens, les forêts et les animaux :

- Détecter très vite tout départ de feu grâce à la surveillance du terrain par les patrouilles, les vigies ou les avions.
- Se rendre très vite sur le secteur de l'incendie pour le stopper « dans l'œuf ».
- Déployer une attaque massive en appui des pistes et des points d'eau pour le ravitaillement des camions.
- Réduire la puissance du feu et sécuriser les intervenants avec des zones débroussaillées et des coupures de combustibles de grande dimension.



RÔLE DES COMITÉS COMMUNAUX FEUX DE FORÊT (CCFF)

Lors des incendies, les bénévoles des Comité feux sont mobilisés pour des opérations de guidage ou le soutien logistique des sapeurs-pompiers. Leur parfaite connaissance du territoire communal est un atout pour orienter des colonnes venues en renfort.



LES ÉQUIPEMENTS DE LA LUTTE



Les moyens départementaux

Le CAMION CITERNE FEU DE FORÊT (CCF)

Ce camion est spécifiquement conçu pour contrer les violents feux de forêt dans des milieux hors-routes. Il est capable d'utiliser tous les types de routes et de se déplacer en terrain non aménagé.

Les principales caractéristiques viennent de ses capacités de franchissement et de la quantité d'eau en citerne (de 2 000 à 12 000 litres).

Le PC (poste de commandement)

Le poste de commandement est destiné à apporter une assistance et un appui technique aux équipes sur place lors d'interventions longues et/ou particulièrement difficiles. Le commandant des opérations de secours (COS) assure la mise en œuvre technique de tous les moyens, publics et privés, selon les modalités définies par le règlement opérationnel.

Les moyens nationaux

La flotte de la Sécurité civile se compose de **12 canadairs** (bombardier d'eau), de **7 Dash** (bombardier d'eau, transport de matériel et de personnels), de **3 Beech** (mission de reconnaissance et de transport) et de **37 hélicoptères Dragon** (mission de secours à personne et de transport) qui sont pour ces derniers répartis dans 23 bases sur l'ensemble du territoire. Les moyens aériens peuvent aussi s'appuyer sur **22 pélicandromes** afin de se ravitailler en eau et en produit retardant.



L'hélicoptère BOMBARDIER D'EAU (HBE) : les hélicoptères bombardier d'eau sont couramment utilisés pour la lutte contre les incendies. Munis de kits de largage ou de « bambi buket » ils peuvent larguer **jusqu'à 1 400 litres**.

Le CANADAIR : les canadairs sont les avions bombardiers d'eau chargés de la lutte contre les incendies. Leur premier vol date de 1967. En Europe, ces hydravions ont pris le nom de la société qui les fabrique : CANADAIR. Ces hydravions peuvent larguer **6 tonnes d'eau** et écoper sur les lacs ou en mer.

DASH : les Dash acquis en 2004, gros porteurs avec près de **10 000 litres**, établissent de grandes barrières de retardant. La flotte française en compte **7 unités**.

LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES

Glossaire

ÉCLOSION

C'est le point d'origine précis du feu. Par recoupement des marques de déplacement des flammes laissées sur la végétation calcinée, il est possible de remonter la « piste » du feu jusqu'à son origine.

FEU

Le terme qualifie le stade où l'incendie est encore maîtrisable et limité à une petite surface de terrain. S'il devient incontrôlable, il se change en incendie.

LARGAGE

Environ 30% des feux font l'objet de demande d'engagement des moyens aériens. Les largages sont opérés selon trois schémas : l'attaque directe avec des largages effectués partiellement sur le foyer, l'attaque indirecte avec des largages effectués parallèlement au foyer à une distance voisine d'une envergure d'avion.

RETARDANT

Poudre utilisée par les avions pour retarder la propagation du feu.



À RETENIR

Le positionnement des moyens aériens et terrestres et l'organisation des colonnes de renfort de sapeurs-pompiers permettent une attaque du feu la plus rapide possible et jouent un rôle essentiel dans la lutte contre les incendies.



LES CAUSES D'INCENDIE

Dans nos régions, les incendies ne sont pas une fatalité. Ils ne sont pas dus strictement aux incendiaires, mais bien d'un manque de vigilance de la population et d'attention lors de déplacements, de travaux ou de loisirs des résidents ou des touristes. Pour se déclencher, un feu a besoin d'une source de chaleur (flamme, étincelle), d'oxygène (vent) et de combustible (végétation dans le cas d'un incendie de forêt). La végétation en territoire méditerranéen est riche et particulièrement combustible, surtout en période sèche.



Commentaire sur l'affiche

L'illustration présente les différentes imprudences en forêt qui peuvent provoquer un incendie. Ainsi on peut apercevoir un promeneur en train de fumer, un barbecue allumé près d'un espace de pique-nique, un feu de camp et un automobiliste qui jette son mégot par la fenêtre du véhicule ainsi qu'un homme utilisant une disqueuse qui produit des étincelles. Toutes ces pratiques sont dangereuses et interdites (ou réglementées) en forêt.

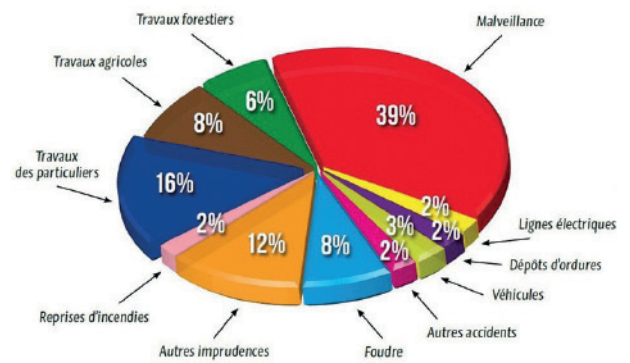


LES CAUSES D'INCENDIE

Fiche pédagogique

LES CAUSES NATURELLES

En territoire méditerranéen, les causes naturelles (généralement la foudre) représentent seulement 2% des départs de feu.



LES CAUSES VOLONTAIRES

Les mises à feu volontaires (malveillance) par des incendiaires ou des pyromanes sont estimées à 40% des causes. Ils ne sont donc pas majoritaires, même si ces mises à feu sont souvent provoquées lors de conditions défavorables. La vengeance ou la volonté de nuire sont les moteurs de ces personnes qui sont activement recherchées par les équipes en charge des enquêtes post-incendie.



LES IMPRUDENCES

L'imprudence est responsable de **5 feux sur 10**. Les accidents (transformateurs électriques, voiture en feu...) se rencontrent aussi.

Les travaux agricoles et forestiers, les jeux d'enfants et les travaux domestiques sont, avec les mégots et les barbecues, les premières causes de départ de feu.



Les imprudences



Pot catalytique

Attention, pas besoin de feu pour provoquer un feu. Le pot d'échappement très chaud de votre véhicule en contact direct avec des herbes sèches suffit à tout faire brûler.

LA RÉGLEMENTATION



Le code forestier défend à celui qui n'est pas propriétaire de porter ou d'allumer du feu à l'intérieur et jusqu'à 200 mètres des bois, forêts, landes, maquis, garrigues. Cette règle s'applique aussi à la cigarette.

Au jardin, sur la route ou en forêt, l'usage du feu est dangereux et interdit. En forêt, il est

interdit de fumer et de faire des feux de camp. Sur la route, les mégots ne doivent pas être jetés et dans les jardins près des forêts, le brûlage des végétaux est strictement réglementé.

Toutes ces pratiques sont des pratiques à risque et sont **strictement réglementées**.

LES SANCTIONS



En forêt, allumer une cigarette ou un feu de camp : **135 euros d'amende**.
Causer un incendie (même involontairement et sans dommage corporel ni dommage irréversible à l'environnement) : **deux ans de prison et 30 000 euros d'amende**.

LES CAUSES D'INCENDIE

Glossaire

PYROMANE

Le pyromane est touché par un trouble du comportement qui le pousse à provoquer des incendies par fascination du feu.

INCENDIAIRE

L'incendiaire, contrairement au pyromane, n'est pas atteint de maladie, donc il va allumer un feu volontairement et en toute conscience, dans le but de nuire à autrui.

COMBUSTIBLE

Matière capable de produire de la chaleur et de brûler, grâce à de l'air ou de l'oxygène.

CODE FORESTIER

Le code forestier français est un recueil de textes réglementaires et législatifs concernant la protection et la gestion des forêts en France.



À RETENIR

La moitié des incendies sont d'origine humaine. Ils sont reliés pour la plupart à des causes accidentelles ou liées à des imprudences : barbecues, jet de mégot, brûlage de végétaux, qui pourraient être évitées avec plus de vigilance.



ADCCFF84

LES FORÊTS

TRÉSORS DE BIODIVERSITÉ

La flore et la faune méditerranéennes sont riches de milliers d'espèces dont certaines ne se rencontrent nulle part ailleurs. Cette grande diversité compose de nombreux écosystèmes dont les forêts représentent le stade de développement les plus évolués.



Commentaire sur l'affiche

L'illustration donne à observer la très grande diversité des plantes et des animaux répertoriés dans les espaces forestiers méditerranéens et où les futaies et les taillis se mélangent. Cette biodiversité originale procède également de la mosaïque de formes de végétations typiques des régions du sud de la France : garrigues, maquis, landes... auxquels s'associe souvent son cortège particulier d'espèces.



LA FORÊT - TRÉSORS DE BIODIVERSITÉ

Fiche pédagogique

LUXURIANCE

La flore autour du bassin méditerranéen compte pas moins de **20 000 espèces de plantes**.



PRINCIPALES ESSENCES FORESTIÈRES

La forêt méditerranéenne compte une vingtaine d'espèces principales d'arbres (contre 12 pour le reste de la France). Pour les feuillus, il faut citer les chênes verts (340 000 ha), lièges et pubescents (418 000 ha), le hêtre et l'érable de Montpellier. Pour les résineux le pin d'Alep (3,5 millions d'hectares), le pin maritime, le pin sylvestre, le pin noir et les cèdres pour les essences plantées et le mélèze.

MÉLANGES

Les surfaces de feuillus et résineux se répartissent à égale proportion dans les formations arborées.



TAUX DE BOISEMENT

Les régions méditerranéennes affichent des taux de boisement supérieurs à **50%**. Cela signifie que les zones forestières couvrent plus de la moitié du territoire. Dans certains départements comme le Var, ce taux s'affiche à **62%**.





RARETÉ

Du littoral aux premiers reliefs de Alpes, des Pyrénées et des Cévennes, la flore et la faune méditerranéenne compte un très grand nombre d'espèces rares présentes sur de petits territoires. On parle d'espèces endémiques localisées sur des espaces de vie réduits et menacés, dont la survie suppose des mesures de protection.

RECONQUÊTE

Si les forêts anciennes de plus de 300 ans sont relativement rares, l'essentiel des peuplements ont moins d'une centaine d'années. Ils sont pour beaucoup le résultat d'une dynamique naturelle qui a vu l'installation de la forêt sur d'anciennes terres agricoles.



DES FORÊTS, STADE ULTIME DE BIODIVERSITÉ

C'est en forêt que se trouve concentré le maximum de diversité animale et végétale. Les êtres vivants profitent d'une nourriture et de gîtes abondants. On estime que **80% de la biodiversité terrestre mondiale** est présente dans les forêts avec notamment la concentration des insectes et décomposeurs du bois mort.

LES FORÊTS, TRÉSORS DE BIODIVERSITÉ

Glossaire



BIODIVERSITÉ

Sa définition caractérise 3 niveaux : la diversité écologique (à l'échelle des milieux), la diversité des espèces et la diversité génétique. Ces différents champs interagissent et évoluent constamment. L'impact des activités humaines est aujourd'hui déterminant sur l'évolution du vivant et de sa diversité.



ÊTES-VOUS INCOLLABLE SUR LA BIODIVERSITÉ ? FAITES LE QUIZZ !

À RETENIR

La biodiversité méditerranéenne est un bien précieux qu'il nous faut préserver des incendies. Mais de cette diversité procède aussi nos paysages, nos lieux de vies et de loisirs, nos ressources économiques et nos solutions pour faire face au changement climatique.



LES BONS COMPORTEMENTS

FACE À L'INCENDIE

Pour être certain de prendre les bonnes décisions face à un incendie, il est impératif de bien connaître les comportements du feu mais aussi d'apprendre les gestes et les actions qui sauvent. Pour diminuer sa propre vulnérabilité, il faut avoir acquis des connaissances et des capacités sur les dispositifs de protection et sur les postures et réflexes adaptés.

C'est à ces conditions que l'on pourra parler de culture du « savoir vivre » avec le feu.





LES BONS COMPORTEMENTS FACE À L'INCENDIE

Fiche pédagogique

L'INCENDIE, PAS UN SPECTACLE

De près ou de loin, ne jamais s'approcher d'un sinistre ou aller vers un incendie. Il n'est pas recommandé de s'attarder à observer l'incendie. Vous ne savez pas où l'incendie peut progresser, quelle peut être sa vitesse de propagation ou les secteurs touchés par les flammes. Lors des opérations de lutte, un grand nombre de véhicules et d'intervenants sont actifs. Ils peuvent être gênés par votre présence sur le terrain ou ne pas vous voir avec les fumées. Il est recommandé de ne pas encombrer les routes et les abords des voies.



DONNER L'ALERTE



Témoin d'un départ de feu, ayez le réflexe de prévenir les secours.

Téléphonez au 18 ou 112 (au 114 pour les personnes ayant des difficultés à entendre ou à parler).

Soyez rapide pour alerter : n'oubliez pas qu'une détection rapide est un facteur clé pour l'extinction du sinistre. Plus vous êtes rapide et précis pour alerter, plus vite les secours mobilisent des moyens adaptés.

Avec votre interlocuteur du CTA (centre de traitement des alertes) : soyez précis pour localiser le feu, cela évite aux secours de perdre un temps précieux.



FACE À UN INCENDIE



D'une manière générale...

Garder son calme. La panique peut aggraver la situation.

Ne jamais s'approcher des flammes.

Surpris par la fumée, il faut très vite respirer à travers un linge humide.



EN FORÊT

En forêt sans moyens d'extinction, un départ de feu peut très vite prendre de l'ampleur et causer de graves dommages. Vous pouvez aussi vous retrouver piégé face à un incendie sans trouver rapidement une zone de protection. En forêt, éloignez-vous du feu à la perpendiculaire de l'axe de propagation. Rejoignez au plus vite une zone protégée.

À LA MAISON

Lors d'un incendie, pour vous et vos proches, votre construction traditionnelle dont les abords sont correctement débroussaillés reste votre meilleure protection. **Le confinement doit donc rester la règle et l'évacuation devenir l'exception.** Lors d'un incendie à l'approche :

- Écoutez la radio pour connaître les dernières consignes.
- Ouvrez votre portail pour faciliter l'accès des secours, même si vous évacuez la maison.
- Rentez ensuite au moins un tuyau d'arrosage. Il vous sera utile après. Mettez également motopompe et tuyaux à l'abri du feu.
- Fermez les bouteilles de gaz et rentrez-les dans le bâtiment ou plongez-les dans votre piscine.
- Garez les voitures, vitres fermées, contre les façades opposées à la direction d'où vient le feu.
- Mettez à l'abri les mobiliers de jardin et les autres équipements combustibles.
- Arrosez les façades des bâtiments avant l'arrivée du feu. Attention, ne consommez pas toute votre eau car elle vous sera précieuse après le passage des flammes.
- L'arrosage préventif des végétaux n'est pas nécessaire car il n'a pas d'impact sur la résistance au feu des plantes et videz vos réserves d'eau.
- Ne décidez jamais de partir au dernier moment. Vous pouvez vous retrouver au coeur des fumées ou de l'incendie sans aucune protection.

Respectez les consignes d'évacuation des autorités.

SUR LA ROUTE



Sur la route, ne pas se rendre dans la direction de l'incendie mais quitter la zone de l'incendie. Rebroussez chemin. En cas d'impossibilité, ne sortez pas de votre véhicule. Si vous êtes bloqué, cherchez une zone dégagée à proximité, fermez les vitres, allumez vos phares et ne coupez pas le moteur.

LES BONS COMPORTEMENTS FACE À L'INCENDIE

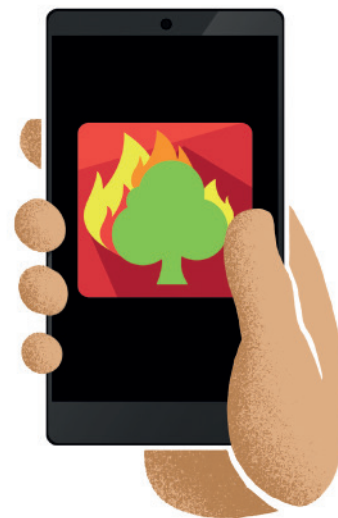
Glossaire

CULTURE DU RISQUE

Il s'agit d'une stratégie de prévention des risques qui consiste spécifiquement à concevoir le danger, l'accepter et interpréter son existence pour mieux l'appréhender.

RÉSILIENCE

C'est la capacité d'un système vivant à retrouver les structures et les fonctions de son état après une perturbation. On peut parler de résilience quand, par exemple, après un incendie, l'écosystème forestier a une certaine capacité à cicatiser et à se reconstituer.

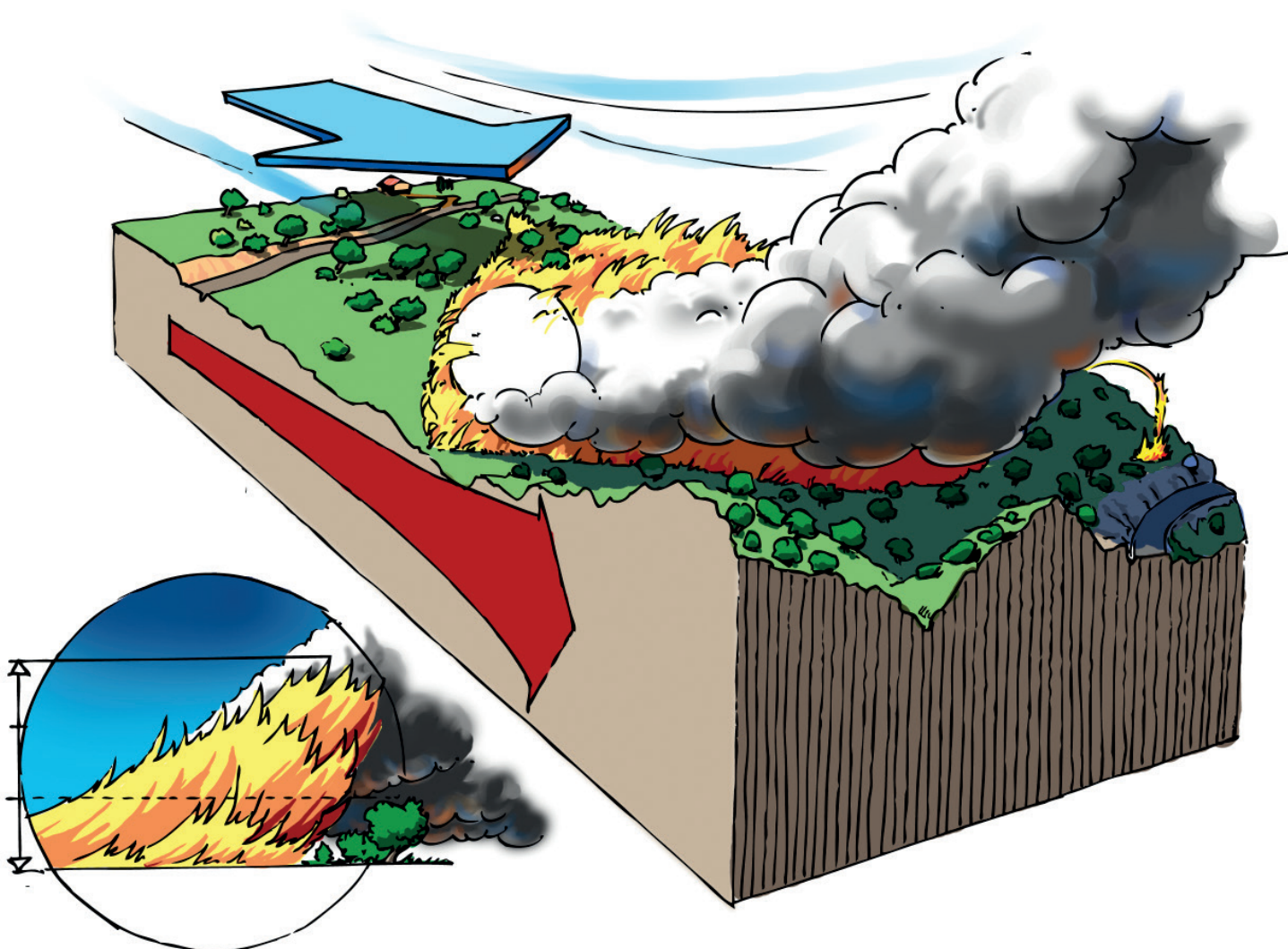


À RETENIR

Votre protection repose sur votre capacité à détecter l'incendie (perception sensorielle) et votre niveau de connaissance du risque. Elle dépend aussi de la bonne application des dispositifs de prévention et de protection. Cet ensemble de bonnes pratiques détermine votre sentiment de sécurité mais surtout votre réponse aux situations périlleuses.

LES DANGERS DE L'INCENDIE

Un incendie en approche expose à de grands dangers qui doivent nous faire toujours craindre le pire. Les comportements du feu et des incendies sont bien connus des spécialistes à l'opposé des populations résidentes et touristiques. Que l'on soit en forêt, sur la route ou dans une habitation de l'interface forêt/habitat, il est important de bien connaître la diversité des périls et menaces.





LES DANGERS DE L'INCENDIE

Fiche pédagogique

LES ÉCLOSIONS



En été, les conditions météo influencent directement l'état de la végétation et les facteurs de risque incendie. Fortes chaleurs, manque d'eau et hygrométrie basse dessèchent les végétaux qui sont rendus plus inflammables. La moindre source de chaleur ou d'étincelles peut rapidement débiter une combustion qui se transforme en incendie dès qu'elle devient hors de contrôle.

La plus grande prudence est requise lors des périodes à risque.

LE VENT ET RELIEF

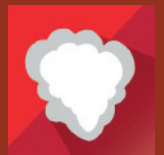
La vitesse de l'incendie est fonction de la vitesse du vent. Une règle non écrite veut qu'elle corresponde à 3% de la vitesse du vent. Soit pour un vent à 50 km/h un déplacement du front à 1 500m/h. Mais la pente influence directement la vitesse de déplacement. Un incendie qui monte va plus vite qu'un incendie qui descend une pente.

VITESSE DE FEU



L'incendie est un phénomène dit à cinématique rapide. Autrement dit, l'incendie se déplace souvent très vite, plus vite que la vitesse d'un randonneur en marche normale. Sa propagation peut dépasser les 5km/h. Cela signifie qu'un front de flamme pourra dans ces conditions parcourir plus de 400m en 5mn. Ces vitesses donnent très peu de temps pour faire les bons choix !

LES FUMÉES



Elles arrivent avant les flammes. Chargées de gaz et de particules (COV*), elles sont denses et opaques. À leur approche soudaine, le manque de visibilité provoque alors stress et parfois peur et panique difficile à contenir. Toxiques, elles causent souvent des malaises et parfois des asphyxies graves pouvant entraîner des paralysies.





TEMPÉRATURE

Au cœur de des flammes, il est très courant d'observer des températures dépassant les 1200°. Selon l'intensité du foyer, les températures à 50m à l'avant du front peuvent encore atteindre des valeurs de plus de 50°.

RAYONNEMENT THERMIQUE

C'est le mode principal de propagation de l'énergie sous forme d'ondes infrarouges... Cette énergie se déplace en ligne droite. Elle apporte la plus grande partie du préchauffage de combustibles qui a lieu au-devant d'un incendie de forêt. L'intensité du rayonnement diminue avec la distance de l'incendie.

Cette chaleur rayonnante à l'avant du feu est appelée un panneau radiant. Ces hautes températures sont très dangereuses.

Exemples : Front de 5m de h et 50m de long = $5,2w/cm^2$ à 1m = $0,4w/cm^2$ à 30m. Seuil de la douleur = $0,2w/cm^2$. Décès avec une exposition à $0,7w/cm^2$ pendant 2mn.

COLONNE DE CONVECTION

La propre énergie d'un incendie produit des courants d'air et de gaz chauds qui peuvent atteindre de très grandes altitudes. La convection est un processus prépondérant dans la propagation des incendies et notamment ceux de grandes tailles. On parle alors de nuage pyrocumulus, pour des incendies toujours très dévastateurs.



SAUTE DE FEU

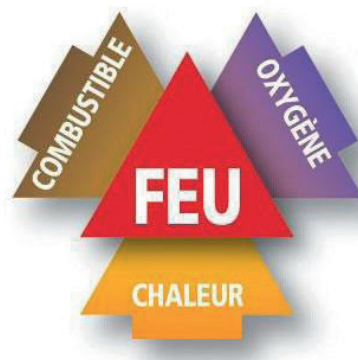
Elles sont causées par des morceaux d'écorce ou de bois en ignition, transportés dans la colonne de convection de l'incendie et déposés à l'avant du front des flammes. Elles peuvent être très nombreuses lorsque l'incendie prend de la puissance. Elles favorisent la propagation de l'incendie par l'éclosion de foyers secondaires qui compliquent la lutte. De quelques mètres à plusieurs centaines de mètres, des débris végétaux calcinés mais éteints ont été retrouvés jusqu'à 8km de l'incendie.

LES DANGERS DE L'INCENDIE

Glossaire

TRIANGLE DU FEU

Un départ de feu (ainsi que sa propagation) nécessite la combinaison de 3 éléments qui forment le « triangle » du feu : le combustible (la végétation), le comburant (l'oxygène, 21% dans l'air) et la source de chaleur (flamme ou étincelle) suffisante pour amorcer la combustion. Toute action de lutte consiste donc à supprimer un de ces éléments.



COV

Les composés organiques volatils (ou COV) regroupent une multitude de substances très présentes lors des incendies. Leur volatilité leur confère l'aptitude de se propager plus ou moins loin de leur lieu d'émission. Ils sont toujours composés de l'élément carbone et d'autres éléments tels que l'hydrogène, les halogènes, l'oxygène, le soufre, les terpènes...

À RETENIR

Avant de maîtriser les gestes et les attitudes qui sauvent, il est important de bien connaître les mécanismes du feu et des incendies. Cela permet de donner les bonnes représentations et de faciliter l'adoption des bonnes attitudes.



ADCCFF84

LA MAISON EN FORÊT

UN EXEMPLE DE POINT SENSIBLE

Une propriété bâtie en forêt peut être touchée par le feu en tout ou partie.

Elle peut subir un incendie déclaré à plusieurs kilomètres. Elle peut favoriser la propagation d'un incendie ou être à l'origine d'un départ de feu. Pour éviter des dégâts importants, des prescriptions et des réglementations s'appliquent aux constructions et à la végétation des abords.





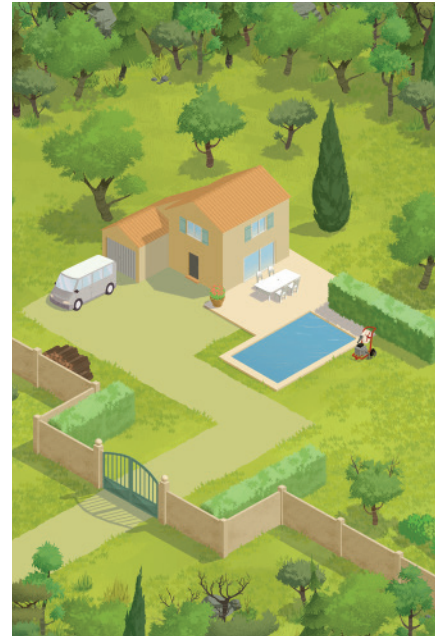
LA MAISON EN FORÊT UN EXEMPLE DE POINT SENSIBLE

Fiche pédagogique

COMPTER SUR SES PROPRES FORCES

Bien souvent les incendies en région méditerranéenne finissent leurs courses aux franges des villes où sont localisées des maisons dispersées en contact avec des espaces combustibles. Dans un incendie, les forces de lutte ne peuvent pas défendre chaque habitation. Il est donc décisif que chaque propriétaire assure sa protection et celle de ses voisins.

Une maison correctement débroussaillée est un abri sûr qui peut sauver des vies !



AGIR SUR LA VÉGÉTATION



L'obligation légale du débroussaillage, impose aux propriétaires de :

- Réduire la masse de combustibles pour baisser la puissance du feu.
- Créer des discontinuités verticales et horizontales dans la végétation pour abaisser les vitesses de propagation. Cette zone à débroussailler s'entend à 50m des constructions et sur 10m aux abords des chemin d'accès. Son entretien doit être régulier.



- Les linéaires de haies doivent être limités, les houppiers des arbres dominants séparés.

- La végétation comme les plantes d'ornement de grande taille des bâtiments doit être éloignée des façades des constructions.



ÉLIMINER LES VÉGÉTAUX TROP PROCHES DES PARTIES COMBUSTIBLES DE LA MAISON

- 1** Éliminer les végétaux trop proches des parties combustibles de la maison.
- 2** Ne pas conserver les gouttières en plastique. Préférer des volets en bois plein.
- 3** Dimensionner le portail à la taille des véhicules de secours.
- 4** Éloigner les réserves de bois et citernes.



L'ENSEMBLE DES ACTIONS PRÉCONISÉES PERMET:

- De réduire l'intensité de l'incendie aux abords des habitations.
- D'empêcher que l'incendie ne touche les bâtiments.
- De rendre les habitations moins sensibles au feu.
- De contrarier, limiter, réduire, voire stopper l'avancée du feu et son impact.
- De protéger les personnes en l'absence de secours ou avant leur arrivée.
- D'offrir aux sapeurs-pompiers des conditions optimales de sécurité dans leurs interventions et leurs manœuvres défensives.
- De faciliter les opérations de lutte sur le front de l'incendie en forêt.



Une propriété bâtie en forêt peut être touchée par le feu en tout ou partie.

LA MAISON EN FORÊT, UN EXEMPLE DE POINT SENSIBLE

Glossaire

INTERFACES FORÊT-HABITAT, ZONE SENSIBLE

C'est ainsi que l'on désigne les franges urbaines où se mêlent végétation et habitat (isolé, diffus, faiblement groupé ou dense). C'est précisément dans ces espaces que se produit le plus grand nombre de feux et que l'on enregistre les plus importants dommages.

FEU OU INCENDIE ?

Le feu désigne un brûlage maîtrisé et circonscrit à un secteur déterminé. Dans le cas contraire, quand les flammes et la propagation du feu sont sans contrôle, on parle d'incendie.



À RETENIR

L'autoprotection, la nécessité

Débroussailler son jardin, traiter les abords de l'habitation, adapter les éléments de construction de la maison et soigner les opérations d'entretien en avant saison, sont quelques-unes des recommandations essentielles pour assurer la protection des personnes et des biens, mais aussi afin d'épargner une grande partie du jardin en cas d'incendie.

Dans chaque département, des arrêtés préfectoraux réglementent l'OLD dans le détail.





LES CHIFFRES CLÉS

DES INCENDIES



LES CHIFFRES CLÉS DES INCENDIES

Fiche pédagogique

PAS DE RISQUE ZÉRO

S'il est vrai que les territoires méditerranéens sont touchés à des degrés divers par les incendies de forêt et de végétation, aucun secteur n'est à l'abri d'une éclosion ou d'un feu subi dès lors qu'il se trouve à proximité de forêt, garrigues, maquis, landes, pelouses, friches ou cultures.

NOMBRE DE DÉPARTS DE FEU DEPUIS 1973*

126 974 incendies au total

C'est le chiffre enregistré sur les 15 départements qui composent l'espace méditerranéen. Soit une moyenne de 20 218 feux de forêt. Cependant, le nombre de feux sur une année peut varier significativement en fonction des dangers météorologiques d'incendies.



1 010 948 HA

C'est la surface cumulée détruite depuis 1973 dans le sud de la France. Une surface cependant variable chaque année en raison des conditions météo favorables à la propagation des incendies et aux facteurs aggravants comme le vent ou le relief qui compliquent les opérations de lutte.

GRANDS ET PETITS FEUX

La très grande majorité des incendies parcourent moins de **10 hectares**. Dans une année, en général, quelques grands incendies s'étant déroulés en quelques jours peuvent à eux seuls expliquer les bilans les plus lourds. Les années catastrophes ont enregistré des bilans annuels considérables avec plus de **50 000 ha parcourus** pour les années 1979, 1989 et 1990. 2003 est l'année des records avec plus de 61 000 ha parcourus.





LE PLUS GRAND FEU EN ZONE MÉDITERRANÉENNE

Il s'agit du feu de Collobrières en 1990 avec près de 9600 ha (96 km²). Depuis deux décennies, 55 incendies ont détruits plus de 1000 ha. Avec le changement climatique, les craintes portent désormais sur des sinistres pouvant dépasser les 30 000ha.

2003, ANNÉE CATASTROPHE

Les grands incendies de l'été 2003 ont affichés un total de 61 545 ha dans le Midi méditerranéen français. Les départements littoraux de Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) ont été fortement affectés par les incendies, en particulier le Var (18 813 ha). Ce département totalise à lui seul le tiers des superficies de forêt incendiées en 2003.

300 VÉHICULES

C'est le chiffre des véhicules d'intervention détruits lors de la lutte contre les incendies de forêts depuis 1975. À cela s'ajoutent, les maisons insuffisamment débroussaillées, les véhicules des particuliers et les aéronefs dont les crashes ont emporté de trop nombreux pilotes.



1973 DÉBUT DES STATISTIQUES FDF

C'est la date de création de la base statistique des incendies de forêt nommée Prométhée. À partir de 2023, la BDIFF prend le relais.

Sur le site web <https://bdiff.agriculture.gouv.fr/incendies> vous pouvez accéder à l'ensemble des incendies enregistrés et interroger la base par département, date, surfaces...



LES CHIFFRES CLÉS DES INCENDIES

Fiche pédagogique

ET DANS LE MONDE...

2003 : année noire. Les bilans ont été dramatiques avec 417 000 ha brûlés pour le Portugal suivi par l'Espagne (131 000 ha), la France (73 000 ha) et l'Italie (59 000 ha).

60,000 c'est le nombre moyen de départs de feux enregistrés dans l'Union Européenne (Source FAO).

700,000 à 1 million d'ha partent en fumée chaque année, autour du bassin méditerranéen.

350 millions d'ha sont ravagés chaque année dans le monde dont la moitié en Afrique, par des feux de brousse.

2022, UNE ANNÉE MARQUEUR

Avec plus de 62 000 ha, cette année marque l'extension du risque feux de forêt au territoire national. Les incendies se produisent dans les Landes, en Bretagne, dans les Vosges avec des intensités jamais observées jusqu'alors. Des bilans qui signent les conséquences du changement climatique et ses périodes de fortes chaleurs.

Une quasi-totalité de causes humaines

L'activité humaine est la première cause de départ de déclenchement d'incendies. 90% des départs de feux que ce soit du fait d'une activité économique (activités agricoles, travaux, chantiers...) ou d'activités du quotidien (BBQ, mégots de cigarettes, feu de camps).

50% évités...

La majorité des feux de forêt est causée par des comportements à risque ou par négligence des consignes et du code forestier. Si les gestes

imprudents étaient évités, il serait possible de diviser par deux le nombre d'incendies.

5000 m² de forêt

Selon l'Inventaire Forestier National, « la forêt est un territoire occupant une superficie d'au moins 50ares (5000m²) avec des arbres pouvant atteindre une hauteur supérieure à 5 mètres à maturité in situ, un couvert boisé de plus de 10 % et une largeur moyenne d'au moins 20 mètres. »





QUIZZ

LA FORÊT





1. IL EST AUTORISÉ DE FUMER EN FORÊT

- a) Quand le risque est faible, en hiver
- b) Toute l'année
- c) Jamais

2. À PROXIMITÉ D'UN PLAN D'EAU, JE PEUX ALLUMER UN FEU DE CAMP

VRAI / FAUX

3. IL EXISTE UNE RÉGLEMENTATION SPÉCIFIQUE POUR L'UTILISATION DES BARBECUES

VRAI / FAUX

4. DEPUIS QUE LES VÉHICULES NEUFS NE SONT PLUS DOTÉS DE CENDRIERS, LA RÉGLEMENTATION SUR LE MÉGOT EST PLUS LOURDE

VRAI / FAUX

5. EN ZONE MÉDITERRANÉENNE, COMBIEN D'ESPÈCES VÉGÉTALES COMPTE-T-ON ?

- a) 5000
- b) 10 000
- c) 20 000

6. QU'EST-CE QU'UN PYROMANE ?

.....
.....

7. LES AUTOMOBILISTES SURPRIS À JETER LEUR MÉGOT SUR LA ROUTE RISQUENT

- a) Une amende de 135 €
- b) Un avertissement
- c) Des points en moins

8. ALLUMER UNE CIGARETTE OU UN FEU DE CAMP EN FORÊT EST PASSIBLE DE

- a) 45€ d'amende
- b) 90€ d'amende
- c) 135€ d'amende

9. EN ÉTÉ, EN FONCTION DU RISQUE, LES FORÊTS PEUVENT ÊTRE FERMÉES AU PUBLIC

VRAI / FAUX

10. LES CANADAIS SONT LES SEULS MOYENS AÉRIENS DE DÉFENSE DES INCENDIES DE FORÊT

VRAI / FAUX

11. DEPUIS QUE LES VÉHICULES NEUFS NE SONT PLUS DOTÉS DE CENDRIER, LA RÉGLEMENTATION SUR LE MÉGOT EST PLUS LOURDE

VRAI / FAUX

12. JE PEUX BRÛLER DES BRANCHES D'ARBRES TOUTE L'ANNÉE SUR MON TERRAIN SI J'EN SUIS PROPRIÉTAIRE

VRAI / FAUX

13. LES LANTERNES THAÏLANDAISES PEUVENT ÊTRE UTILISÉES LORS DE FÊTES OU CÉRÉMONIES S'IL N'A PAS DE VENT ?

VRAI / FAUX

14. POUR SAVOIR SI JE PEUX ME RENDRE EN FORÊT, JE PEUX AVOIR L'INFORMATION SUR LE SITE DE MÉTÉO FRANCE, DANS LA RUBRIQUE « MÉTÉO DES FORÊTS »

VRAI / FAUX

15. QUEL VÉGÉTAL EST LE PLUS INFLAMMABLE

- a) Le cyprès
- b) L'olivier
- c) Le séquoia géant

16. QU'EST-CE QU'UNE VIGIE ?

.....
.....

17. EN FORÊT, FACE AU FEU, IL EST RECOMMANDÉ DE RESPIRER À TRAVERS UN LINGE HUMIDE

VRAI / FAUX

18. UN ENFANT QUI JOUE AVEC DES PÉTARDS NE PEUT PAS CAUSER UN INCENDIE

VRAI / FAUX



19. LES INCENDIES DE FORÊT N'ONT PAS D'IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

VRAI / FAUX

20. LES INCENDIES PEUVENT ATTEINDRE PLUS DE 5 KM/H

VRAI / FAUX

21. APRÈS CHAQUE INCENDIE, IL Y A UNE ENQUÊTE POUR DÉTERMINER LES CAUSES ET LES CIRCONSTANCES

VRAI / FAUX

22. POUR ÉTEINDRE UN DÉBUT D'INCENDIE, JE PEUX UTILISER

- a) De la terre ou du sable
- b) Des branchages
- c) Souffler sur le feu

23. LES INCENDIES DE FORÊT NE SONT PAS UN DANGER POUR LES ANIMAUX...

VRAI / FAUX

24. QUELLE EST LA PREMIÈRE CAUSE DE DÉPART DE FEU

- a) La pyromanie
- b) Les imprudences
- c) La foudre

25. LE FEU SE PROPAGE PLUS RAPIDEMENT EN MONTANT UNE PENTE QU'EN LA DESCENDANT.

VRAI / FAUX

26. COMBIEN D'ANIMAUX ONT ÉTÉ TUÉS DURANT LES INCENDIES DE L'ÉTÉ 2020 EN AUSTRALIE ?

- a) 500 000
- b) 1 million
- c) 1 milliard

27. AVANT DE SORTIR EN FORÊT, QUELLES PRÉCAUTIONS PUIS-JE PRENDRE ?

.....
.....
.....

28. JE PEUX FAIRE UN BARBECUE EN FORÊT SI JE SUIS PRUDENT

VRAI / FAUX

29. PARMIS LES AFFIRMATIONS SUIVANTES, QUELLE EST LA BONNE :

- a) Il est interdit de fumer en forêt en été
- b) Il est interdit de fumer en forêt toute l'année
- c) Il est autorisé de fumer en forêt en été

30. COMME LE CODE CIVIL OU CODE DE LA ROUTE, IL Y A UN CODE FORESTIER POUR DÉFINIR LES LOIS DE GESTION ET DE PROTECTION DE LA NATURE

VRAI / FAUX

31. LA LOI INTERDIT OU RÉGLEMENTE LES BARBECUES DANS LES JARDINS

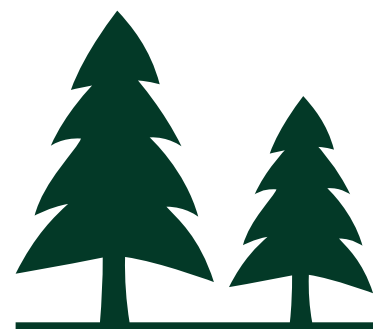
VRAI / FAUX

32. LA FORÊT EST OUVERTE À TOUS ET ON PEUT SE PROMENER PARTOUT

VRAI / FAUX

33. AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE, LA VÉGÉTATION EST :

- a) Plus sèche
- b) Plus humide
- c) Plus dense





34. LA SÉCHERESSE ET LA CANICULE

- a) Diminuent les feux de forêt
- b) Aggravent les feux de forêt
- c) N'ont pas d'impact sur les feux de forêt

35. EST-CE QU'IL PEUT Y AVOIR DES FEUX DE FORÊTS EN HIVER ?

OUI / NON

36. LES ZONES EXPOSÉES AU RISQUE INCENDIE EN FRANCE

- a) Sont uniquement dans le sud de la France
- b) Sont partout en France
- c) Sont dans le Nord de la France

37. À QUOI SERT LA MÉTÉO DES FORÊTS, LANCÉE PAR MÉTÉO FRANCE EN JUIN 2023 ?

.....

.....

.....

38. QU'EST-CE QUE LE RETARDANT ?

- a) Un produit chimique
- b) Un appareil
- c) Une plante

39. AVEC LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE, LE RISQUE INCENDIE S'AGGRAVE

VRAI / FAUX

40. UN INCENDIE MET MOINS DE 5 MN POUR PARCOURIR 400 MÈTRES

VRAI / FAUX

41. PLUS DE 160 PERSONNES ONT PERDU LA VIE POUR SAUVER DES FORÊTS DEPUIS 1964

VRAI / FAUX

42. LES CONDITIONS MÉTÉOROLOGIQUES N'ONT PAS D'INFLUENCE SUR LE DÉVELOPPEMENT DES INCENDIES

VRAI / FAUX

43. LES CCFF (COMITÉS COMMUNAUX FEUX DE FORÊTS) SONT EN CHARGE

- a) D'éteindre les incendies de forêts
- b) D'informer le public sur le risque incendie
- c) De se promener en forêt tout l'été

44. CITER 5 ANIMAUX QUI VIVENT EN FORÊT

.....

.....

45. QUEL NUMÉRO DOIS-JE COMPOSER EN CAS DE DÉPART DE FEU ?

- a) 18
- b) 112
- c) Les deux

46. POURQUOI IL NE FAUT PAS GARER SON VÉHICULE DEVANT UNE BARRIÈRE DFCI ?

.....

.....

.....

47. POURQUOI EST-IL DANGEREUX DE SE PROMENER EN FORÊT QUAND L'ACCÈS AUX MASSIFS EST FERMÉ ?

.....

.....

.....





PRÉSENTATION

DE L'ENTENTE VALABRE & DE SES PARTENAIRES

L'ENTENTE VALABRE & SES PARTENAIRES

Fiche pédagogique

L'ENTENTE VALABRE



Un établissement public de coopération interdépartementale fondé sur la solidarité pour la préservation des espaces naturels, la protection des personnes des animaux et des biens face aux risques naturels majeurs.

L'Entente Valabre dispose de 4 pôles : **Formation, Essais et recherche, Nouvelles technologies, Information et Prévention.**

LE PÔLE FORMATION

Organisation et mise en œuvre de formations sur les spécialités feux de forêt, secours nautique, cynotechnie, sauvetage et déblaiement, milieu périlleux et secours en montagne.

- Un Centre de Simulation des risques implanté sur le site, pour l'organisation d'exercices de simulation.
- Un Centre National de formation au sauvetage nautique à Marseille.
- Un centre National de formation Secours en milieu périlleux et montagne.

LE PÔLE NOUVELLES TECHNOLOGIES

Appui technique aux acteurs de la gestion des risques pour l'utilisation de l'information géographique et des nouvelles technologies.

LE PÔLE ESSAIS ET RECHERCHE

Études, mesures physiques, retours d'expériences, certification de matériel (NF Sapeurs-pompiers). Expertises et essais des produits retardant terrestres et aériens ainsi que des projets de recherche en France et à l'international.





LE PÔLE INFORMATION ET PRÉVENTION

Des actions de prévention, des ressources et des documents de prévention des incendies de forêts, une campagne digitale conséquente, une tournée estivale sur le territoire méditerranéen.

www.valabre.com

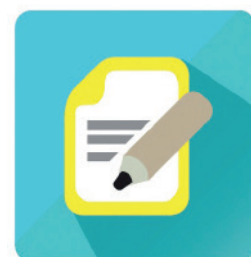
MACIF PRÉVENTION



Assurance multi-métiers aux valeurs mutualistes, la Macif réunit près de 5,7 millions de sociétaires, adhérents et clients qui mutualisent leurs risques pour protéger ce qui est essentiel à chacun : sa vie, ses proches, ses biens.

La MACIF a six domaines d'intervention :

- Dangers de la route : elle finance des stages de formation à destination des jeunes conducteurs, des seniors et des salariés.
- Dangers du quotidien : la MACIF soutient des dispositifs adaptés à chaque public pour adopter les bons gestes et réduire les accidents : jeux pour les enfants, rencontres pédagogiques pour les seniors...
- Santé et autonomie : la MACIF met en place des actions de prévention de santé : ateliers, applications, services en ligne...
- Risques nautiques : la MACIF met en place des actions des actions de prévention des risques en mer pour une pratique en toute sécurité.
- Risques naturels : pour prévenir et gérer au mieux les aléas climatiques et les catastrophes naturelles, la MACIF propose des livrets d'information et de conseils.
- Argent et éducation budgétaire : la MACIF organise des ateliers de sensibilisation pour apprendre à mieux gérer son budget en s'amusant. Accessibles au plus grand nombre, des réunions d'information sont également proposées sur l'actualité des fraudes aux moyens de paiement pour prévenir les sociétaires et diffuser les réflexes de sécurité.



L'ENTENTE VALABRE & SES PARTENAIRES

Fiche pédagogique

DPFM



Service de l'État, (comprenant les départements des régions Corse, Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur, ainsi que l'Ardèche et Drôme, départements méditerranéens de la région Rhône-Alpes), la Délégation est une « structure de mission » créée en 1987 pour la prévention des incendies de forêts.

Elle est placée sous l'autorité du sous-préfet, secrétaire général de la zone de défense et de sécurité Sud, chargé notamment, auprès du préfet de zone, de la protection de la forêt méditerranéenne.

La DPFM a pour mission de proposer et de mettre en œuvre la politique zonale de l'État en matière de prévention des incendies de forêts et d'assurer l'harmonisation de l'application départementale de cette politique interministérielle.

Le préfet de la zone Sud qui définit cette politique zonale peut s'appuyer sur les avis rendus par le Conseil d'Orientation de la Forêt Méditerranéenne (COFM), dont le secrétariat est assuré par la DPFM.

Les principales thématiques abordées par la Délégation concernent les :

- Plans de protection des forêts contre les incendies
- Équipements du terrain pour la surveillance et la lutte (pistes, vigies, réserves en eau...)
- Plans de prévention des risques d'incendie de forêt
- Débroussaillage (techniques, réglementation)
- Dispositifs de surveillance
- Coupures de combustible
- Brûlage dirigé et feux tactiques
- Retour d'expérience
- Nouvelles technologies et systèmes d'information géographique
- Recherche des causes et circonstances d'incendies (en liaison avec les parquets)
- Gestion de la base de données historique sur les incendies méditerranéens, « Prométhée » www.promethee.com
- Définition de l'aléa feu de forêt, prévision du danger météorologique d'incendie et mesure du stress hydrique des végétaux (siccité)
- Recherche appliquée et veille technologique
- Échanges frontaliers et participation à certains programmes européens de coopération...

A photograph of a tree trunk with two hands touching it, symbolizing care and prevention. The hands are positioned on either side of the trunk, with fingers spread against the bark. The background is a blurred forest scene with green foliage and sunlight filtering through the trees. The text is overlaid on the upper left portion of the image.

LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION



LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

Fiche pédagogique

Pas moins de **30 000 personnes** sont mobilisées chaque année pour la lutte et la surveillance des feux de forêt. Sapeurs-pompiers des SDIS, pilotes de la base avions, forestiers sapeurs des départements, gendarmes, bénévoles des comités communaux feux de forêts et des réserves communales de sécurité civile... Ils sont tous complémentaires pour la prévention, la surveillance et la lutte.

LES BÉNÉVOLES DES COMITÉS COMMUNAUX FEUX DE FORÊT (CCFF) ET DES RÉSERVES COMMUNALES DE SÉCURITÉ CIVILE (RCSC)



Dans le dispositif de la lutte, les membres des CCFF et RCSC sont mobilisés pour l'appui aux secours. Par leur connaissance du terrain, ils assurent le guidage des sapeurs-pompiers. Ils peuvent également participer à l'organisation de la circulation sur la zone d'intervention et si besoin assurer le soutien à la population.

LES AGENTS DE L'OFFICE NATIONAL DES FORÊTS (ONF) ET DE L'ÉTAT



Les forestiers sont aussi inclus dans la lutte pour l'intervention sur les éclosions au moyen de 4x4 munis de réservoir d'eau. Ces patrouilles de surveillance sur le terrain permettent d'éviter bien des développements catastrophiques du feu.



LES FORESTIERS SAPEURS

Durant toute la période à risque ces professionnels des Conseils Départementaux, interviennent sur les départs de feux en première intervention avant l'arrivée des sapeurs-pompiers. Ils sont également en surveillance pour traiter toute reprise de feu avec des véhicules porteurs d'eau.





LES SAPEURS-POMPIERS



Pas moins de **27 000 sapeurs-pompier**s professionnels, volontaires des services départementaux et militaires des unités de la Sécurité Civile sont mobilisés chaque été pour la lutte contre les feux de forêt. L'unité de base chez les pompiers est le groupe d'intervention feux de forêt (GIFF) composés de 5 véhicules tout chemin et de 18 intervenants. En alerte sur les centres de secours ou en pré-positionnement sur le terrain, ils combattent les flammes avec des camions citernes d'une capacité de 2 à 14 000 litres.

LES PILOTES DES AVIONS BOMBARDIERS D'EAU

Ils sont **90 regroupés** au sein de la Base Avions de la Sécurité Civile de Marignane. Leurs missions principales sont le guet aérien (pour l'attaque des feux naissants) et l'attaque directe du feu. Les largages sont toujours périlleux car réalisés à basse altitude et à faible vitesse pour un maximum d'efficacité avec de l'eau additionnée de produits moussant ou retardant.



LES GENDARMES



Lors du sinistre, les gendarmes ont en charge la sécurité des personnes et des évacuations ainsi que l'organisation et le contrôle de la circulation. À l'issue de l'extinction de l'incendie, ils mènent l'enquête pour déterminer avec les forestiers et les sapeurs-pompier

s l'origine et la cause de l'incendie.

LES ACTEURS DE LA PRÉVENTION

Glossaire

L'INTERSERVICES

Ce vocable désigne l'organisation des parties prenantes pour la prévention et la lutte qui assignent en synergie chacun dans ses domaines de compétence. C'est à ce prix que ces acteurs peuvent coordonner leurs actions avant et pendant l'incendie et partager leurs retours d'expérience après la saison.



À RETENIR

La grande diversité des acteurs mobilisés pour combattre les incendies sont tous rassemblés pour être le plus rapide et efficace pour surveiller/alerter, agir sur les feux naissants, éviter les développements catastrophiques et réparer les dégâts.

